Paris (75) : gendarme de Roissy d’origine sénégalaise mis en examen ; trafic de 3-MMC, chemsex, acteur « humaniste », cadres de Beauvau et vedette du JT cités

14/11/2026 à 14h27



Un gendarme d’origine sénégalaise affecté à l’aéroport de Roissy figure parmi cinq hommes mis en examen dans une affaire de trafic de 3-MMC entre les Pays-Bas, la Belgique et la région parisienne. Selon *Le Parisien* du 14 novembre, le chef présumé du réseau est lui aussi d’origine sénégalaise. Les livraisons auraient touché les beaux quartiers de Paris et alimenté des soirées de « chemsex » mêlant sexe et consommation de drogues. Parmi les clients présumés figureraient, selon le quotidien, des cadres du ministère de l’Intérieur, des responsables politiques, un acteur connu pour ses prises de position humanistes et une vedette du journal télévisé. Aucune de ces personnalités n’est présentée comme mise en examen dans cette affaire. Aucune nationalité n’est précisée pour les deux suspects concernés.

Un gendarme de Roissy identifié grâce à une plaque présentée aux douaniers

L’affaire débute en mars 2026, lorsqu’un homme contrôlé avec plusieurs centaines de grammes de 3-MMC indique s’être approvisionné auprès d’un vendeur surnommé « le gendarme ». Le parquet de Pontoise saisit alors le groupe anticorruption de l’Inspection générale de la gendarmerie. Les enquêteurs disposent notamment d’un numéro de téléphone et de la description d’une Twingo rouge.

Un autre suspect, interpellé près de Troyes, évoque ensuite un déplacement aux Pays-Bas avec un militaire. Lors d’un contrôle douanier, celui-ci aurait présenté sa plaque professionnelle, facilitant selon une source citée par *Le Parisien* la poursuite du trajet. Le procès-verbal des douanes permet aux enquêteurs d’identifier le gendarme, affecté à la **Gendarmerie des transports aériens (GTA) de Roissy**, et de retracer les liens au sein du groupe.

Un acteur connu pour ses prises de position humanistes et une vedette du JT parmi les noms évoqués

Le trafic présumé aurait principalement alimenté les **beaux quartiers parisiens** en produits de synthèse utilisés dans certaines soirées libertines et de « chemsex ». Selon le quotidien, des hommes politiques et des cadres de Beauvau figureraient parmi cette clientèle. Le nom d’**un acteur de cinéma connu pour ses prises de position humanistes** et celui d’**une vedette du journal télévisé** apparaîtraient également dans les éléments fournis par le chef présumé du réseau.

Ces personnalités ne sont pas nommées par le journal et ne

font pas partie des cinq personnes mises en examen mentionnées dans l’article. Leur présence dans une liste de consommateurs présumés ne permet pas, à elle seule, d’établir une infraction ou une responsabilité judiciaire.

Un ancien braqueur de 35 ans, une arme rouillée et la trace de 100 000 euros

Le responsable présumé de l’organisation, âgé de **35 ans**, avait déjà été condamné en 2015 et 2017 à des peines de cinq et six ans de prison pour des attaques de commerces ; il était sorti de détention en 2021. Interpellé à son domicile du XVe arrondissement de Paris, il aurait minimisé son rôle lors de ses auditions. Les livreurs le décriraient toutefois comme leur principal organisateur.

Les perquisitions ont permis de découvrir **un ancien pistolet espagnol rouillé et des munitions**. Les enquêteurs ont également relevé sur un compte bancaire le passage de **100 000 euros**, suivi de virements susceptibles, selon leurs soupçons, de relever du blanchiment. Aucune somme en espèces n’aurait été saisie chez le principal suspect.

Le quotidien précise que **le gendarme et le chef présumé du réseau sont tous deux d’origine sénégalaise**, sans donner d’information permettant de déterminer leur nationalité. Le militaire, initialement présenté comme consommateur de 3-MMC et habitué de soirées libertines, est soupçonné d’être progressivement devenu lui-même trafiquant. Il n’est toutefois **pas mis en examen pour corruption** dans cette affaire.

Cinq mises en examen : le chef

présumé écroué

Vendredi 13 novembre, le chef présumé a été mis en examen notamment pour trafic de stupéfiants, association de malfaiteurs, détention d'arme et blanchiment, puis placé en détention provisoire. D'après les informations publiées le lendemain, deux autres mis en examen étaient placés sous contrôle judiciaire, tandis que le gendarme et un suspect chargé du stockage devaient encore passer devant le juge des libertés et de la détention.

La 3-MMC appartient à la famille des cathinones de synthèse, selon l'Agence de l'Union européenne sur les drogues. Elle est notamment associée à des consommations dans le cadre de pratiques dites de « chemsex ».

Source : *Le Parisien*, 14 novembre 2026.

Photo à la une : photographie de 3-MMC, illustration sans lien avec les saisies de cette enquête. © Dominic Milton Trott / Wikimedia Commons, CC BY 2.0.